



# L'ALARME SONNE, RÉAGISSEZ !

Ensemble pour la bonification du SRG

## Le réseau FADOQ en fait son cheval de bataille

Depuis plusieurs années déjà, le réseau FADOQ milite pour une amélioration du programme de Supplément de revenu garanti (SRG) du gouvernement fédéral, destiné aux aînés à faible revenu. Mais en 2010, il passe à la vitesse grand V! Le réseau en entier se mobilise pour demander une bonification et une simplification du SRG!

### Tous pour l'inscription automatique!

Le réseau FADOQ exige que le gouvernement rende l'inscription au SRG, à l'Allocation au conjoint (ALC) et à l'Allocation au conjoint survivant (ALCS) automatique. En ce

moment, près de 160 000 Canadiens admissibles (40 000 Québécois) ne reçoivent pas ces sommes, car elles ignorent l'existence des programmes et ne produisent pas de première demande.

### Des revenus décents, svp!

Aussi, le réseau FADOQ exhorte le gouvernement à augmenter les montants des prestations accordées aux personnes seules. Les chiffres sont sans appel. Le programme actuel de SRG pour personnes seules sans aucun autre revenu que le SRG et la pension de la Sécurité de la vieillesse, accorde un montant mensuel de 1 169,47 \$ (14 033,64 \$ par année). Or, le seuil

de faible revenu moyen au Canada est de 15 005 \$! Le réseau FADOQ demande donc une augmentation du SRG pour personne seule d'au moins 81 \$ par mois et une augmentation de l'ALCS de 199 \$ par mois, pour atteindre le seuil de faible revenu canadien moyen. Toutefois, comme les seuils de faible revenu varient selon la densité de population dans chaque région et que dans les villes le seuil de faible revenu est plus élevé, le réseau FADOQ recommande au gouvernement d'augmenter le SRG pour personne seule de 110 \$ par mois.

### La pleine rétroactivité, c'est sensé!

Le réseau FADOQ demande également au gouvernement d'accorder une pleine rétroactivité à toute personne qui produit sa demande de prestation en retard, plutôt qu'une rétroactivité de 11 mois seulement.

### Un petit répit financier...

Finalement, le réseau FADOQ réclame du gouvernement une prolongation de prestation pour une durée de six mois dans le cas du décès d'une personne en couple, afin d'accorder un délai d'adaptation à la personne devenue veuve.

Démontrez votre soutien à cette campagne en remplissant le coupon et en le retournant au siège social du réseau FADOQ. Par la poste: Réseau FADOQ, Dossiers sociaux, C.P. 1000, Succ. M, Montréal (Québec) H1V 3R2. Par télécopieur: Dossiers sociaux, 514-252-3154. Vous pouvez également remplir la pétition électronique, au [www.fadoq.ca](http://www.fadoq.ca) ■

Nom, prénom

Ville

Province

Pays

Code postal

Courriel

Téléphone

Signature

Dans un souci de respect des droits des personnes âgées, j'appuie le réseau FADOQ dans ses requêtes auprès du gouvernement fédéral et je demande aux élus une bonification et une simplification du programme de SRG. Je réclame l'inscription automatique pour tous les Canadiens, une augmentation significative des prestations pour personnes seules, une rétroaction pleine et sans condition ainsi qu'une prolongation de prestation dans le cas du décès d'une personne en couple pour une durée de six mois.